

**Filière dirigeant****Fiche 2 - Dirigeant structure Niveau II****Communication et animation des structures****Conditions d'admission :**

- Être volontaire et motivé ;
- Avoir 16 ans minimum ;
- Être licencié à la FFCT depuis 1 an au moins ;
- Procédure d'inscription informatique au sein de l'espace licencié.

**Fonction :**

C'est un membre actif qui désire développer ses connaissances pour assumer des responsabilités au sein du CoDep, du CoReg ou de la FFCT.

**Formation :**

- La formation dirigeant niveau 2 est organisée par un CoDep ou un CoReg
- Elle est inscrite dans l'espace fédéral « formation » ;
- Elle est assurée par un moniteur ou un instructeur et pourra le cas échéant, faire appel à des intervenants extérieurs spécialisés validée par la CNF.

**Organisation :**

La formation peut être répartie en demi-journées.

**Qualification :**

- La formation de dirigeant niveau I est attribuée, après une participation assidue au stage, par le délégué régional ou départemental (selon la structure organisatrice) ;
- Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation et ne fait l'objet d'aucune mise à jour.

**Durée totale de la formation : 8h00**

**Programme de formation :**

- Communication – Animation ;
- Techniques de communication ;
- Animation d'une réunion ;
- Animation d'une association ;
- Les moyens d'informations de la FFCT.